

**DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT
EN VERTU DE LA NORME MULTILATÉRALE 51-102
SUR LES OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE**

ITEM 1 **Émetteur assujetti**

Groupe LSL Pharma Inc.
(la « **Société** » ou « **Groupe LSL Pharma** »)
540, rue d'Avaugour, bureau 1800
Boucherville (Québec)
J4B 0G6

ITEM 2 **Date des changements importants**

Le 25 septembre 2024.

ITEM 3 **Communiqué de presse**

Un communiqué de presse a été émis par Groupe LSL Pharma le 26 septembre 2024. Une copie de ce communiqué de presse est jointe à la présente déclaration.

ITEM 4 **Résumé des changements importants**

La Société annonce un changement d'auditeur de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (l'« **auditeur prédécesseur** ») à Audacie inc. (le « **nouvel auditeur** »). La Société annonce également l'octroi d'un total de 465 270 options d'achat d'actions.

ITEM 5 **Description complète des changements importants**

La Société annonce un changement d'auditeur de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (l'« **auditeur prédécesseur** ») à Audacie inc. (le « **nouvel auditeur** »). L'auditeur prédécesseur a démissionné de son poste d'auditeur de la Société à compter du 25 septembre 2024, à la demande de la Société, afin de faciliter la nomination d'Audacie en tant que nouvel auditeur de la Société. Le Conseil d'administration de la Société, sur recommandation du Comité d'audit de la Société, a approuvé la nomination du nouvel auditeur en remplacement de l'auditeur prédécesseur effective le 25 septembre 2024.

Il n'y a pas eu d'opinions modifiées dans les rapports d'audit de l'auditeur prédécesseur relativement aux exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 ou toute période ultérieure jusqu'à la date de sa démission et il n'y a pas d'« événement à déclarer » tel que ce terme est défini dans la partie 4.11 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (le « **Règlement 51-102** »).

La Société a déposé le dossier de déclaration de changement d'auditeur sur SEDAR+ conformément au Règlement 51-102.

La Société annonce également l'octroi d'un total de 465 270 options d'achat d'actions (les « options ») à certains dirigeants et administrateurs conformément au régime de rémunération incitative à long terme de la Société. Les options pourront être exercées au prix de 0,45 \$ par action ordinaire de catégorie A, seront acquises sur une période de trois ans et auront une durée de dix ans.

ITEM 6 **Recours au paragraphe 7.1 2) ou 3) de la norme canadienne 51-102**

Aucune demande n'est faite en vertu des dispositions ci-haut mentionnées.

ITEM 7 **Information omise**

Aucune information n'a été omise en regard du changement important décrit au présent document.

ITEM 8 **Dirigeant principal**

François Roberge, Président et Chef de la direction
Téléphone : 514-664-7700

ITEM 9 **Date de la déclaration**

Le 26 septembre 2024.



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

LE GROUPE LSL PHARMA ANNONCE LE CHANGEMENT D'AUDITEUR ET L'OCTROI D'OPTIONS

BOUCHERVILLE (QUÉBEC), le 26 septembre 2024 – [GROUPE LSL PHARMA INC.](#) (TSXV : LSL) (« **LSL Pharma** » ou la « **Société** »), société pharmaceutique intégrée établie au Canada, a annoncé aujourd'hui un changement d'auditeur de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (l'« **auditeur prédécesseur** ») à Audacie inc. (le « **nouvel auditeur** »).

L'auditeur prédécesseur a démissionné de son poste d'auditeur de la Société à compter du 25 septembre 2024, à la demande de la Société, afin de faciliter la nomination d'Audacie en tant que nouvel auditeur de la Société. Le Conseil d'administration de la Société, sur recommandation du Comité d'audit de la Société, a approuvé la nomination du nouvel auditeur en remplacement de l'auditeur prédécesseur effective le 25 septembre 2024.

Il n'y a pas eu d'opinions modifiées dans les rapports d'audit de l'auditeur prédécesseur relativement aux exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 ou toute période ultérieure jusqu'à la date de sa démission et il n'y a pas d'« événement à déclarer » tel que ce terme est défini dans la partie 4.11 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (le « **Règlement 51-102** »).

La Société a déposé le dossier de déclaration de changement d'auditeur sur SEDAR+ conformément au Règlement 51-102.

ATTRIBUTION D'OPTIONS

La Société annonce également l'octroi d'un total de 465 270 options d'achat d'actions (les « options ») à certains dirigeants et administrateurs conformément au régime de rémunération incitative à long terme de la Société. Les options pourront être exercées au prix de 0,45 \$ par action ordinaire de catégorie A, seront acquises sur une période de trois ans et auront une durée de dix ans.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs tels que définis par la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs peuvent généralement être identifiés par l'utilisation d'une terminologie prospective telle que « peut », « sera », « s'attendre », « avoir l'intention », « estimer », « continuer » ou une terminologie similaire. Les énoncés prospectifs reposent sur un certain nombre d'hypothèses et sont soumis à divers risques et incertitudes connus et inconnus, dont beaucoup échappent à la capacité de la Société à les contrôler ou à les prévoir, et qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les performances réels diffèrent matériellement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, ceux identifiés dans les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières, tels que les évolutions législatives ou réglementaires, l'intensification de la concurrence, les changements technologiques et la conjoncture économique générale. Tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent document doivent

être lus conjointement avec ces documents.

Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les événements mentionnés dans les énoncés prospectifs se produiront, et si l'un d'eux se produit, les résultats, les performances ou les réalisations réels de la Société peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont valables uniquement à la date du présent communiqué de presse. La Société ne s'engage pas à mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

À PROPOS DE GROUPE LSL PHARMA INC.

Le Groupe LSL Pharma inc. est une société pharmaceutique intégrée établie au Canada spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques ophtalmiques stériles de haute qualité, ainsi que de produits de santé naturels sous forme solide et liquide. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web www.groupelslpharma.com.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

CONTACT

François Roberge, président et directeur général

Téléphone : (514) 664-7700

Courriel : investors@groupelslpharma.com

Ou

Luc Mainville, vice-président exécutif et chef de la direction financière

Téléphone : (514) 664-7700 Ext. 301

Courriel : lmainville@groupelslpharma.com